Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse

Herausgeber: Pro Senectute Suisse

Band: - (2002)

Heft: 1

Artikel: Le seigneur des chiffres

Autor: Brogli, Edith / Repond, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-789383

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le seigneur des chiffres

Bernard Rasper, responsable des finances de Pro Senectute Suisse, aime beaucoup son travail. Ses tâches sont variées et lui présentent sans cesse de nouveaux défis. Bref portrait de l'homme et de ses activités.

Son sourire malicieux ne laisse guère imaginer que le jeune homme assis en face de moi a voué son existence aux chiffres. Pourtant, Bernard Rasper, âgé de 38 ans et père de deux garçons, dirige notre service des finances depuis août 1999. Après des études d'économie d'entreprise à l'université de Saint-Gall, il fait ses premières armes dans le secteur privé où il occupe bientôt une position dirigeante, en devenant membre de la direction de son entreprise.

Pourquoi avoir changé en s'engageant dans une organisation à but non lucratif? «Je recherchais un travail qui ait un autre sens que la pure logique du profit actionnarial. Le hasard a voulu que Pro Senectute et moi nous soyons trouvés au bon moment».

Bernard Rasper assume la responsabilité de tout le secteur financier, pour le centre de gestion et d'action gérontologique comme pour l'ensemble de la Fondation. Aussi est-il assisté par une équipe bien intégrée de quatre personnes.

Responsabilités dans le cadre du centre de gestion et d'action gérontologique

Outre la tenue de la comptabilité de Pro Senectute Suisse (créditeurs, débiteurs, salaires), Bernard Rasper exerce une fonction de conseil. Conjointement avec le directeur et le conseil de fondation, il prend part aux décisions fondamentales. Il est responsable du budget et exécute les tâches qui y sont rattachées, établit un décompte trimestriel et — pour avoir à tout moment les choses sous contrôle — un programme prévisionnel («forecast» dans le jargon des spécialistes). Qu'il

s'agisse du magazine Zeitlupe, de l'école de gérontologie appliquée (SAG), ou de Seniorweb, sa collaboration est également requise, dans la mesure où il participe à certaines nécessaires prises de décisions. Enfin, parmi d'autres tâches importantes, il se doit de veiller sur le patrimoine. Une fondation existe par la volonté des membres fondateurs et par son patrimoine; autrement dit, sans patrimoine il n'y a plus de fondation. Bien administrer cette fortune constitue une lourde responsabilité. Selon quels critères le patrimoine de la fondation doit-il être placé? Bernard Rasper est clair: «Ce qui est important, c'est un portefeuille équilibré. On doit diversifier, choisir scrupuleusement des placements de qualité, suisses et étrangers. Dans toute la mesure du possible, on prendra en considération des titres de firmes dont les entreprises satisfont à des critères éthiques.»

Responsabilités pour l'ensemble de la fondation

Une fois par an, les bilans et les comptes de résultats aussi bien du centre de gestion que des organisations cantonales de Pro Senectute (OPS) sont consolidés et publiés dans le rapport annuel, au mois de juin. Pendant la période de préparation, le département des finances tourne à plein régime. Mais Bernard Rasper doit encore s'acquitter d'une autre série de tâches. C'est sa responsabilité, par exemple, que les versements de liquidités en faveur des OPS selon le contrat de prestation soient effectués efficacement. Il s'occupe aussi du portefeuille collectif d'assurances.

A-t-il, grâce à sa jeunesse, apporté un vent de renouveau à notre institution? A cette question légèrement provocatrice, Bernard Rasper répond: «J'ai pu développer quelques idées neuves et, dans certains processus, introduire davantage de transparence, d'organisation, de professionnalisme. Mais ce qui importe, en fin de compte, c'est que mon engagement soit bénéfique pour les personnes âgées. Ce serait ma plus grande satisfaction.» *EB/jr*



Bernard Rasper, responsable des finances